



## PROCÉDURE DE DÉPÔT

Marche à suivre pour acheminer l'argent provenant de votre activité ou collecte de fonds.

- 1. Nommer, au sein de votre organisme ou de votre entreprise, une personne qui sera responsable de recueillir l'argent provenant de l'activité ou collecte de fonds.
- 2. Préparer le dépôt
- 3. Pour faire un dépôt par le web cliquez ici
- 4. Pour faire un dépôt dans le compte, voici les informations :
  - Transit 92001
  - Institution 815
  - Compte 0096784



Quand vous aurez fait votre dépôt, il est important d'envoyer un courriel à : <a href="mailto:adrouin@fondationdespompiers.ca">adrouin@fondationdespompiers.ca</a> et joindre une copie de votre preuve de dépôt remise par l'institution financière pour nous aviser de votre dépôt en mentionnant de quel Service incendie vous êtes.

Si vous avez des questions n'hésitez pas à téléphoner à la Fondation 1 877 682-7709